DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DOUAI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de LAMBRES-LEZ-DOUAI

L'an deux mille vingt-deux, Le quatorze décembre, à 19h00 Le Conseil municipal légalement convoqué le 09 décembre 2022 s'est réuni, salle des Mariages, sous la présidence de M. Bernard GOULOIS, Maire

Conseil Municipal de LAMBRES-LEZ-DOUAI (29 Membres)

Membres présents :

M. GOULOIS Bernard, Maire — Mme SANCHEZ Caroline — M. GOEMINNE Thierry — Mme JUDE Elisabeth — M. WOSKALO Christophe — Mme KRZYKALA Peggy— M. POL Christian — M. WATTIAUX Bernard — M. BLASSEL Serge — Mme HOGUET Marie-José - Mme AUBERT Emmanuelle - Mme OBAA ABENA Rose — Mme BONHOMME Thérèse — M. BELFER Alain — M. ROBILLIART Frédéric — Mme HAMEG Sylvie (arrivée à 19h15) - Mme DULIEU Nadège — M. BRILLON VERDIER Olivier — Mme HUREZ BEAUCHAMPS Caroline - Mme DELPIERRE Marie-Claire —

Membres excusés: M SAMAIN Etienne - M BRICOUT Nicolas - Mme DUEZ Juliette

<u>Membres excusés et représentés</u>: M. GUENEZ Frédéric (procuration à Mme SANCHEZ) - M. DOUTRELANT Christophe (procuration à Mme BONHOMME) - M WILLEMOT Xavier (procuration à M BRILLON) - Mme BONNEAU Aurore (procuration à M POL)

Membres absents: Mme BOCQUILLION Nathalie - M. CZUPRYNA Yaël

Secrétaire de séance : Serge BLASSEL

Objet : Implantation d'un parc éolien sur les communes d'Izel-lez-Esquerchin et Quiéry-la-Motte

La Société Parc éolien de la Vallée de l'Escrebieux (groupe Valeco) sollicite une autorisation environnementale pour l'installation de trois éoliennes et d'un poste de livraison électrique sur les communes d'Izèl-lez-Esquerchin et Quiéry-la-Motte.

Une enquête publique est menée par la Préfecture du Pas-de-Calais et s'est déroulée du 7 novembre au 7 décembre 2022.

Ce projet a été initié en 2013 par la communauté de communes Osartis-Marquion Fin 2017, les communes d'Izèl-lez-Esquerchin et Quiéry-la-Motte ont validé l'implantation sur leur territoire. Ce site a été retenu en raison du peu d'espaces naturels protégés présents au sein de l'aire d'étude éloignées. Par ailleurs, les études environnementales révèlent un faible enjeu sur la biodiversité. La faune et la flore sont localisées aux abords des bois et des haies sur le site. Le paysage est constitué de grandes parcelles cultivées, de villages regroupés, d'ondulations de terrain mais pas trop brutales donc d'un paysage adapté à l'éolien.

Ce projet a soulevé quelques remarques des habitants appelés à se prononcer dans le cadre de la concertation préalable qui s'est déroulée en juin 2021 dont les principales sont les suivantes :

- Impact acoustique
- Santé
- Effets stroboscopiques

Paysage

Ces impacts sont atténués par la distance importante avec les premières habitations. L'habitation la plus proche se trouve à 950 mètres (la distance règlementaire est fixée à 500 mètres).

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique qui fixe à 32% le taux d'énergie renouvelable dans la consommation finale avec un taux d'électricité renouvelable fixée à 40%.

La commune de Lambres-lez-Douai est située dans un périmètre de 6 km autour de ce futur parc éolien. A ce titre, l'avis du conseil municipal est sollicité par la Préfecture du Pas-de-Calais.

Vu l'avis favorable de la commission Urbanisme et travaux, accessibilité et sécurité des bâtiments, développement économique, commerce local en date du 05 décembre 2022

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés Votent POUR le projet repris ci-dessus.

Fait en séance, les jours, mois et an susdits POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Bernard GOULOIS

Rendu exécutoire par transmission au contrôle de légalité.

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Lambres-lez-Douai

Utilisateur: PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022_12_18
Date de la décision :	2022-12-14 00:00:00+01
Objet:	Implantation d'un parc éolien sur les communes d'Izel lez Esquerchin et Quiéry la Motte
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.4 - Amenagement du territoire
Identifiant unique :	059-215903295-20221214-2022_12_18-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215903295-20221214-2022_12_18-DE-1-1_0.xml	text/xml	1037
Nom original :		
2022_12_18_Implantation d_un parcolien sur les	application/pdf	83995
communes d_Izel lez Esquerchin et Quiry la Motte.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-215903295-20221214-2022_12_18-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	83995
Nom original :		
ANNEXE IMPLANTATION D_UN PARC EOLIEN.pdf	application/pdf	380510
Nom métier :		
99_DE-059-215903295-20221214-2022_12_18-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	380510

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 décembre 2022 à 11h00min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 décembre 2022 à 11h00min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 décembre 2022 à 11h01min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 décembre 2022 à 11h01min09s	Reçu par le MI le 2022-12-26

Publié le

ID: 059-215903295-20221214-2022_12_18-DE-

11:3 2 10 ਨ **ਹ** () valeco DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET EOLIEN DE LA VALLÉE DE L'ESCRÉBIEUX OHWNORUR: SCORTES VALEGOET (NTENEN) COMMUNES DE QUIERR-LA-MOTTE ET ZEL-LES-EQUERCHIN 1620 PLAN DE LOCALISATION AU 1/50 0000e 163.4m

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale – Pièce n'1 : Description de la demande

Hage 19 sur 3